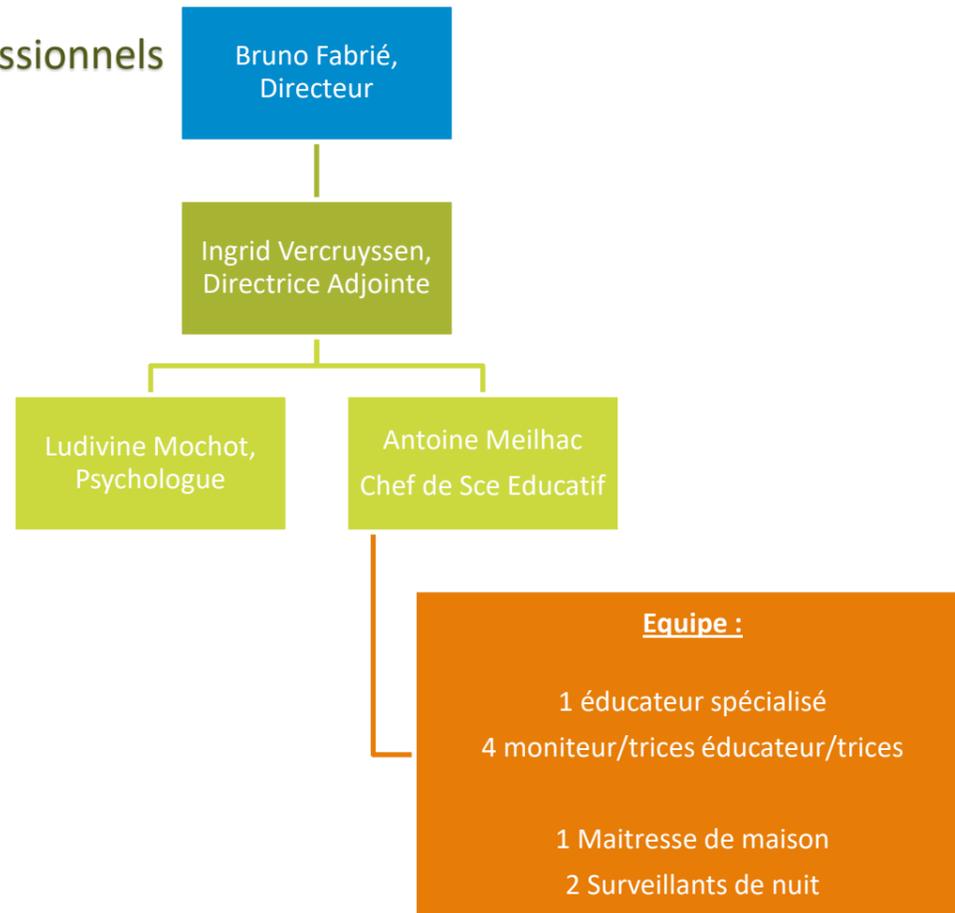


Les Professionnels



Educateur référent _____

Néanmoins, l'ensemble de l'équipe est coréférente de la situation.

Coordonnées et Accès

18bis avenue de Castelnaud
34090 Montpellier

04 67 02 90 89
06 11 59 07 16



Tram : ligne 2
Arrêt : Jeu de mail des Abbés
Bus : ligne 10
Arrêt : Pierre rouge



18-ED - Présentation du service SAIVA - maj 21-11

Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne



Présentation

S.A.I.V.A

**Service d'Accompagnement vers
l'Insertion et la Valorisation
de Soi et l'Autonomie**



Siège : 18bis avenue de Castelnaud, 34090 Montpellier

Quelques explications sur le SAIVA....

Le SAIVA, service d'hébergement collectif, est un lieu de passage dont l'idée n'est pas de s'y installer mais de s'approprier les ressources proposées afin de préparer les jeunes accueillis vers une entrée progressive à l'âge adulte.

12 places dont 2 en Service d'Accueil Personnalisé (SAP) sont mises à disposition des jeunes. Le SAIVA accueille des adolescents et des jeunes adultes, filles et garçons, âgés de 16 à 19 ans.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, le SAIVA a pour finalité d'accompagner chaque jeune, personne singulière, confié à l'issue d'une situation de danger ou de mise en danger vécue, subie dans leur environnement familial et/ou rencontrant des problématiques adolescentes.

L'objectif spécifique est de favoriser l'accès à l'autonomie, de valoriser les jeunes accueillis afin de les amener à construire et à être acteur de leur projet de vie tout en prenant en compte leur épanouissement personnel. Il aide les jeunes à se préparer à la vie autonome et/ou à un hébergement individuel.

Le SAIVA assure la continuité de son accompagnement grâce à une équipe professionnelle présente au quotidien tout au long de l'année, et une maîtresse de maison, relayée par des surveillants de nuit.

L'accompagnement proposé par l'équipe éducative du SAIVA est varié puisqu'il intervient dans tous les domaines de la vie du jeune adulte : scolarité, dimension professionnelle, dimension familiale, liens familiaux, quotidienneté, relations aux autres, estime de soi et identité, santé, logement, l'accès aux droits, gestion financière, ouverture culturelle et sportive, soutien psychologique...

Afin de préparer votre projet de sortie et assurer la poursuite de son accompagnement, le SAIVA est en lien avec les autres offres de services de l'Association : le Service d'Accompagnement Individuel Renforcé en Appartement (SAIRA) et le (Service d'Accompagnement Individuel Extérieur (SAIE).

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE AU SAIVA Pour mieux vous accompagner

L'éducateur a pour rôle de vous accompagner en tant que personne vers une meilleure adaptation socio-professionnelle ou socio-affective. Il coopère activement à votre devenir en vous guidant, en vous soutenant, en vous aidant à prendre conscience de votre comportement social et vous amener le cas échéant à le rendre plus adapté.

L'éducateur sera suffisamment présent pour être repérant mais suffisamment distancié pour vous permettre de développer des compétences propres, dans les différents domaines de la vie sociale. Il apparaît donc comme une personne ressource auprès de laquelle vous pourrez trouver des informations, du soutien, une écoute attentive, compréhensive et bienveillante, une disponibilité, une aide nécessaire à la réalisation de votre projet personnel.

Pour cela, et afin de vous accompagner au mieux, vous pourrez construire votre projet avec votre éducateur référent et vous pourrez compter sur l'ensemble de l'équipe éducative. Ainsi, l'équipe accompagne les jeunes :

- En vous attribuant et en travaillant la gestion d'un studio
Lors de votre arrivée et au moment de votre départ préparé, un état des lieux sera réalisé en votre présence. Il est demandé pour chaque jeune accueilli de prendre connaissance du règlement interne des studios, d'accepter les conditions nécessaires au respect des règles et du savoir vivre en collectivité puis de le signer. Vous veillerez au respect de ce lieu mis à votre disposition tout au long de votre hébergement.
- En vous responsabilisant dans le domaine de la santé :
En appui avec l'infirmière de l'Association, nous vous aiderons à prendre en charge des suivis médicaux. Vous trouverez, auprès de l'équipe, des informations sur les démarches liées à la protection sociale. Avec l'infirmière, vous trouverez une écoute et des conseils nécessaires à votre bonne santé. C'est elle qui gère les piluliers, le carnet de santé par exemple. Vous pourrez aller la voir si vous avez des questions en lien avec votre santé, pendant ses horaires de présence.
Lors d'un premier rendez-vous, il vous sera proposé de rencontrer la psychologue du service, En dehors de ce 1^{er} RDV, et si besoin, elle peut vous recevoir en privée les lundis et mardis.
- En vous soutenant dans votre scolarité, en vous aidant à concrétiser votre parcours professionnel, en développant vos centres d'intérêts :
L'équipe éducative est présente pour vous soutenir et vous aider dans votre parcours scolaire et/ou professionnel, à envisager un cursus de formation visant à favoriser votre insertion socioprofessionnelle. Le SAIVA développe des réseaux et du partenariat afin de vous orienter au mieux et permet de bénéficier d'autres ressources nécessaires à votre vie future. Enfin, l'équipe vous soutiendra dans des projets d'accès au sport et à la culture.

- En maintenant des liens avec les différents professionnels :
Tous les mois, un point sera fait par votre éducateur référent concernant votre situation et votre évolution. Un lien constant et régulier dont vous serez informé, sera effectué avec l'agence. Des rendez-vous seront donc organisés, soit à l'agence, soit au sein de l'établissement. Chaque professionnel agit dans votre intérêt et vers un avenir meilleur en se souciant de prendre régulièrement de vous nouvelles et de votre bien-être. Votre famille ou votre représentant légal est amené à être souvent en lien avec l'équipe éducative du SAIVA et l'éducateur d'agence, toujours afin de vous accompagner au mieux.
- En travaillant la gestion de votre quotidien et en entretenant des relations de qualité à autrui :
Afin de garantir un espace accueillant, propre et vivable, une visite du studio est organisée tous les lundis par un éducateur en présence de la maîtresse de maison. Le premier lundi de chaque mois, une autre visite sera effectuée par le chef de service. A cette occasion, un point sera fait sur l'état des draps, la propreté du lieu, l'éventuel matériel à changer (mobilier, volet roulant etc.) et/ou les éventuelles réparations diverses. La visite se fera même en l'absence du jeune.
Nous veillerons à ce que vous entreteniez votre espace privé et celui du collectif, à entretenir votre linge, à participer au collectif et à la confection des repas lors de l'atelier repas,
En effet, tous les mercredis soir a lieu l'atelier cuisine. Il vous permet de proposer un menu, d'effectuer les courses correspondantes et de le préparer avec la présence de/des éducateurs. La présence à l'atelier repas est obligatoire, elle est l'occasion de partager un moment de plaisir et de convivialité, et d'échanger sur la vie du groupe.
- En vous accompagnant sur la gestion financière :
En fonction de la mesure de placement et de votre situation, un budget appelé argent de poche & vêture peut être accordé aux jeunes accueillis. Ces prestations sont destinées exclusivement à garantir la possibilité de se vêtir, de prendre soin de soi et de satisfaire des achats personnels. Elles sont évaluées en fonction de la nécessité et des besoins de chaque jeune.
En lien avec votre projet, l'ouverture d'un compte bancaire sera envisagée. Cette piste vous permettra d'apprendre à gérer un budget nécessaire à la vie autonome.
- En veillant à votre sécurité : Visite des personnes extérieures de l'établissement & Les autorisations de sortie
Etant accueillis et hébergés au sein du service SAIVA, des éventuelles visites peuvent d'être accordées. Toutefois, l'Association étant une propriété privée et dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, celles-ci doivent être soumises à l'autorisation du chef de service ou vérifiées par un éducateur du SAIVA. Concernant la visite de votre famille (et amis) sur l'établissement, il leur sera demandé de se présenter. Dès lors, la rencontre pourra se faire dans un espace différencié du lieu de vie des jeunes.



Rappel : le studio est votre espace intime mais reste la propriété de l'Association. A ce titre, nous pouvons y entrer en cas de nécessité après vous en avoir informé et dans le respect de vos droits.



- En delà des sorties libres, des autorisations de sortie sont possibles au delà des heures autorisées (vendredi soir/samedi soir) et en semaine.
La demande de sortie doit être anticipée et discutée avec l'équipe éducative. Tout en veillant à vous responsabiliser et afin de garantir votre sécurité, il est essentiel de nous fournir quelques renseignements relatifs à cette sortie : Lieu, horaires de retour, numéro de téléphone où tu seras joignable si le numéro est différent de celui communiqué lors de votre arrivée au service etc...
A défaut d'autorisation, en cas d'absence, ou si vous restez injoignable, une déclaration de fugue est envoyée à la brigade des mineurs de Montpellier. De plus, les parents ou les représentants légaux en seront informés. Enfin, à votre retour, la fugue sera reprise avec l'équipe éducative.
- En prenant en compte et en favorisant votre expression / votre parole / des besoins etc...
Une fois par mois, une instance, réunissant les jeunes, une partie de l'équipe éducative et ponctuellement le Chef de service, est organisée afin de favoriser l'expression de chacun. Participer à ce groupe d'expression est l'occasion d'échanger et d'aborder des événements liés à la vie en collectivité ou autres.